



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Fonds européens

Mamoudzou, lundi 24 octobre 2016

Lancement du Programme de Coopération Territoriale Européenne

Le 1^{er} Comité de suivi du Programme de Coopération Territoriale Européenne (P-CTE) 2014-2020 INTERREG V Mayotte-Union des Comores, co-présidé par le Président du Conseil départemental et le préfet de Mayotte, s'est tenu le lundi 3 octobre 2016 dans l'Hémicycle Bamana du Conseil départemental.

Il marque le lancement du volet transfrontalier du programme, soit 12 millions d'euros pour la coopération entre Mayotte et les Comores, répartis en trois axes (développement économique, santé, et mobilité) et donc **l'ouverture des guichets**.

Les trois axes prioritaires du programme avaient été approuvés en juillet 2015 lors d'une réunion de concertation à Paris entre la Commission européenne, le ministère français des Outre-mer et les autorités de l'Union des Comores.

Les porteurs de projets peuvent dès à présent se renseigner auprès du Pôle Affaires européennes au SGAR de la Préfecture.

Retrouvez ce communiqué sur le site : www.europe-a-mayotte.fr

Secrétariat général pour les affaires régionales de la préfecture de Mayotte

Pôle Affaires européennes

Résidence Palme d'or, 2^e étage,

Rond-point El-Farouk (dit rond-point SFR)

97 600 Kawéni

Tél. : 02 69 63 90 00

Et en version numérique : www.europe-a-mayotte.fr

Facebook : Préfet de Mayotte

Twitter : [/twitter.com/Prefet976](https://twitter.com/Prefet976)